

Guide de plaidoyer :

FAITES ENTENDRE  
VOTRE VOIX AUPRÈS  
DE VOTRE PERSONNE  
DÉPUTÉE AU NIVEAU  
FÉDÉRAL

—  
Édition 2017



Développement  
et Paix

CARITAS CANADA

## Crédits

Ce document a été rédigé par l'équipe de recherche et de plaidoyer de Développement et Paix – Caritas Canada.

**Publié en octobre 2017 par Développement et Paix**

1425 boulevard René-Lévesque Ouest, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) Canada H3G 1T7

devp.org | info@devp.org

Téléphone : 514 257-8711

Télécopieur : 514 257-8497

Numéro sans frais : 1 888 234-8533

*This guide is also available in English.*

# Table des matières

<b>À propos de Développement et Paix – Caritas Canada</b>	4
<b>Introduction</b>	4
<b>Enjeux de plaidoyer</b>	5
<b>La justice climatique</b>	6
Mise en contexte	6
Nos demandes	7
Questions pour votre personne députée	8
Pour en savoir plus	8
<b>Les femmes et la paix</b>	9
Mise en contexte	9
Nos demandes	11
Questions pour votre personne députée	11
Pour en savoir plus	11
<b>La souveraineté alimentaire</b>	12
Mise en contexte	12
Nos demandes	13
Questions pour votre personne députée	14
Pour en savoir plus	14
<b>La justice minière</b>	15
Mise en contexte	15
Notre demande	17
Questions pour votre personne députée	17
Pour en savoir plus	17
<b>Conclusion</b>	18

## À propos de Développement et Paix – Caritas Canada

Développement et Paix figure parmi les organismes de développement international les plus importants au Canada. Fondé en 1967 par les évêques catholiques du Canada, Développement et Paix invite la population canadienne à agir en solidarité avec ses sœurs et frères des pays du Sud qui subissent l'injustice de la pauvreté. Depuis 50 ans, Développement et Paix a investi plus de 650 millions de dollars dans plus de 15 000 projets en Afrique, en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient. Notre travail vise à améliorer les conditions de vie des populations dans les pays du Sud, renforcer les capacités de nos partenaires locaux et sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens aux enjeux de la solidarité internationale. Développement et Paix est aussi Caritas Canada, un membre de la confédération Caritas Internationalis, un réseau composé de plus de 160 organisations catholiques de développement et d'aide humanitaire. L'appartenance à ce réseau offre à Développement et Paix un levier privilégié pour venir en aide aux personnes les plus démunies lors de catastrophes naturelles et de situations d'urgence humanitaire.

Au niveau international, Développement et Paix intervient auprès des populations les plus pauvres et les plus marginalisées en partenariat avec près de 150 organisations locales dans une quarantaine de pays du Sud. Ces partenaires œuvrent avec leurs collectivités afin qu'elles puissent défendre leurs droits, satisfaire leurs besoins de base, promouvoir la paix et stimuler leur propre développement. Nos programmes visent à agir sur les causes structurelles de la pauvreté et de l'injustice en abordant plusieurs thématiques dont la justice pour les femmes, la justice écologique, la paix et la réconciliation ainsi que la démocratie et la participation citoyenne.

Au Canada, nos programmes d'éducation et de mobilisation sensibilisent les Canadiennes et les Canadiens à la fois aux enjeux d'injustice et de pauvreté dans le monde, ainsi qu'aux causes profondes qui les perpétuent. Ces campagnes servent également à recueillir des fonds afin de venir en appui à des organisations locales dans les pays du Sud. À ces campagnes s'ajoutent nos actions de plaidoyer qui visent à provoquer des changements au niveau des politiques, des programmes et des décisions gouvernementales en faveur d'une plus grande justice sociale. L'appui à la petite agriculture familiale, le droit à l'eau et l'accès à la justice pour les populations lésées par l'exploitation minière sont autant d'enjeux sur lesquels Développement et Paix a travaillé ces dernières années.

Développement et Paix est un mouvement fort et diversifié, regroupant plusieurs milliers de Canadiennes et de Canadiens qui agissent pour la justice en faisant vivre nos campagnes d'éducation et de mobilisation et en menant nos actions de plaidoyer au sein de leurs quartiers, collectivités, paroisses, écoles et universités.

## Introduction

Motivé par sa foi et guidé par l'enseignement social de l'Église, dont le principe de l'option préférentielle pour les pauvres, Développement et Paix appuie ses sœurs et frères des pays du Sud qui se mobilisent pour mettre fin à la pauvreté et à l'injustice. Le plaidoyer produit par notre organisme se base sur le constat que les causes de la pauvreté sont structurelles, c'est-à-dire qu'elles proviennent en grande partie de décisions prises au sein d'institutions nationales et internationales, publiques ou privées. La finalité du programme de plaidoyer est non seulement de cibler un changement de mentalité chez les citoyennes et citoyens au Canada, mais également chez les décideurs politiques en vue d'influencer les politiques mises en œuvre. D'ailleurs, Développement et Paix souligne l'ouverture au dialogue et à la consultation du gouvernement fédéral actuel ; cela dit, nous aimerions voir davantage d'actions concrètes en faveur de la justice sociale et de l'environnement. Il est temps que le gouvernement du Canada passe de la parole aux actes.

Développement et Paix appuie ses membres ainsi que ses sympathisantes et sympathisants qui souhaitent jouer un rôle actif dans la vie démocratique du pays et faire entendre les voix des populations les plus vulnérables œuvrant pour un développement plus juste. Pour ce faire, Développement et Paix vous propose de rencontrer la personne députée de votre circonscription pour lui faire connaître nos priorités et nos préoccupations. Nous sommes d'avis qu'en collaborant avec les députés fédéraux, nous pouvons faire avancer les choses afin de rétablir le leadership du Canada en matière de justice sociale, économique et environnementale.

Pour vous appuyer dans cette démarche et pour vous aider à bien préparer votre rencontre, plusieurs ressources sont disponibles [en ligne](#), dont ce présent guide de plaidoyer qui vous fournit de l'information sur quatre enjeux prioritaires pour Développement et Paix, soit la justice climatique, les femmes et la paix, la souveraineté alimentaire et la justice minière. Vous pouvez aborder l'ensemble de ces thèmes lors de votre rencontre, ou vous concentrer sur ceux qui vous tiennent le plus à cœur. Ce guide vous présente également nos demandes formelles adressées au gouvernement canadien et vous suggère des questions qui peuvent être posées lors de rencontres organisées avec votre personne députée. Les membres de l'équipe d'animation de votre région sont là pour vous appuyer dans la préparation de la rencontre avec votre personne députée. Leurs coordonnées sont disponibles sur notre [site Web](#).



## Enjeux de plaidoyer

Ce guide de plaidoyer présente quatre thèmes d'actualité qui sont prioritaires dans le travail de Développement et Paix : **la justice climatique, les femmes et la paix, la souveraineté alimentaire et la justice minière**. Vous trouverez également, à la fin de chaque section, des ressources complémentaires sur ces différents enjeux.



### La justice climatique

Les changements climatiques représentent un problème global qui requiert une solution internationale. Nous devons agir à la fois sur leurs causes, soit les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais aussi sur leurs impacts. Le Canada doit faire preuve de leadership pour identifier et atteindre des cibles de réduction de GES plus ambitieuses et pour amorcer une véritable transition vers une économie faible en carbone. De plus, alors que les populations des pays du Sud sont parmi les plus touchées par les impacts de ces bouleversements, ce sont elles qui y contribuent le moins. Ainsi, le Canada doit également fournir un appui financier et technique à ces pays afin qu'ils puissent s'adapter aux changements climatiques.



### Les femmes et la paix

Malgré la reconnaissance de la contribution historique des femmes aux initiatives pour la paix, leur participation aux processus de paix et de réconciliation demeure injuste et inéquitable. Pour que les initiatives de consolidation de la paix et de réconciliation restent viables à long terme, le Canada doit promouvoir et soutenir la participation des femmes à tous les niveaux et à toutes les étapes des processus de paix et de réconciliation, que ce soit directement à la table de négociation ou par divers autres mécanismes.



### La souveraineté alimentaire

L'agriculture paysanne propose des alternatives sociales, économiques et productives qui constituent des réponses adéquates pour lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi pour réformer en profondeur le modèle économique dominant qui en est responsable. Afin de favoriser la participation et le contrôle des paysannes et paysans sur leurs produits et leurs moyens de production (terres, semences, etc.), le gouvernement canadien doit appuyer le développement de pratiques agricoles écoresponsables et soutenir l'agriculture familiale ainsi que l'agriculture à petite échelle.



### La justice minière

Certaines compagnies canadiennes du secteur extractif qui opèrent à l'étranger ne respectent pas toujours les droits des communautés locales, les règles de protection de l'environnement et les lois du travail. Le gouvernement canadien doit proposer de vraies solutions pour s'assurer que les sociétés canadiennes d'exploitation minière respectent les plus hauts standards en matière de droits de la personne et de protection de l'environnement, peu importe l'endroit où elles opèrent.



# La justice climatique

## Mise en contexte

Le Canada, l'un des plus importants émetteurs de GES per capita, est aussi l'un des pays avec les cibles nationales de réduction des GES les moins ambitieuses. Pourtant, à ce stade-ci, écologistes et scientifiques s'entendent pour dire qu'un changement de cap drastique est nécessaire pour limiter les effets des changements climatiques.

Le 12 décembre 2015, la 21<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) s'est soldée par un accord mondial pour le climat (l'Accord de Paris), dans le cadre duquel 197 partis à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont fixé le premier cadre global et universel en matière de coopération et de solidarité climatique. L'Accord de Paris, qui est entré en vigueur le 4 novembre 2016, a pour objectif de maintenir le réchauffement climatique « bien en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels » et de « poursuivre les efforts entrepris pour limiter la hausse des températures à 1,5°C ». Or, si nous nous fions aux engagements de réduction des GES que les différents pays ont présentés à Paris, une hausse des températures entre 2,8°C et 3,5°C est à prévoir d'ici 2100. Les impacts de ces dérèglements climatiques se font déjà sentir, particulièrement chez les populations des pays les plus pauvres de la planète. Il est donc impératif que le Canada contribue aux efforts internationaux d'atténuation des GES ainsi qu'aux efforts de financement international pour l'adaptation des populations les plus vulnérables, notamment par l'entremise du Fonds vert pour le climat (FVC)<sup>1</sup>.

Notre dépendance énergétique et économique aux énergies fossiles est la principale raison pour laquelle le Canada n'est pas parvenu à réduire de façon significative ses émissions de GES. Or, afin d'éviter un dérèglement climatique aux conséquences dévastatrices, plusieurs rapports d'experts estiment que deux tiers des réserves en énergies fossiles actuellement identifiées doivent rester sous terre. Il est donc indispensable de repenser les modes de production et de consommation d'énergie au Canada. À ce sujet, les subventions publiques aux entreprises pétrolières et gazières du Canada (qui ont atteint plus de 3,3 milliards de dollars en 2015) pourraient être redirigées vers le développement d'énergies propres au Canada et dans les pays du Sud.

En octobre 2015, l'élection d'un nouveau gouvernement libéral a suscité beaucoup d'espoir quant au rôle joué par le Canada face aux changements climatiques et plusieurs promesses encou-

<sup>1</sup> Le FVC est un mécanisme financier de l'Organisation des Nations Unies qui est rattaché à la CCNUCC. Il a pour objectif de transférer des fonds provenant des pays les plus avancés aux pays les plus vulnérables afin de mettre en place des projets pour atténuer les effets des changements climatiques.

rageantes avaient alors été faites en ce sens. Quelques-unes de ces promesses ont été respectées mais malheureusement, l'ensemble des mesures prises par le gouvernement canadien actuel dans la lutte aux changements climatiques est loin d'être satisfaisant. Non seulement les cibles de réduction des émissions de GES sont insuffisantes (les cibles annoncées dans le cadre de l'Accord de Paris sont les mêmes que celles qui avaient été adoptées par le gouvernement conservateur), mais elles risquent fortement de ne pas être atteintes compte tenu de la faiblesse des politiques actuellement en place.

De plus, plusieurs décisions annoncées en 2016 et en 2017 par le gouvernement canadien ont déçu une grande partie de la population canadienne en faisant passer l'économie devant l'environnement et les droits des peuples autochtones :

- L'approbation de propositions de construction, de prolongement et de remplacement de plusieurs oléoducs (Kinder Morgan, la ligne 3 d'Enbridge, Pacific Northwest et Keystone XL). Si ces projets se concrétisent, ils vont tous entraîner d'importantes augmentations d'émissions de GES en plus de poser de sérieux risques environnementaux.

- Des 2,65 milliards de dollars promis d'ici 2020 en appui aux pays du Sud qui sont les plus affectés par les changements climatiques, seulement 25 % sont consacrés à des projets d'adaptation aux changements climatiques.

Dans son encyclique *Laudato Si'*, qui a été publiée en juillet 2015 et qui porte sur l'écologie et la sauvegarde de notre maison commune, le pape François souligne les problèmes associés à une croissance économique sans limite et à des modes de production et de consommation effrénés. Il nous rappelle également les pièges de la technologie et de notre confiance irrationnelle dans le progrès, comme si les problèmes écologiques pouvaient être résolus sans considérer les questions morales et éthiques<sup>2</sup>. Le pape François nous invite à regarder plus loin que les symptômes des dérèglements climatiques et nous demande d'agir sur leurs causes, soit les modes actuels de production et de consommation<sup>3</sup>. Il plaide également pour un accès, pour toutes et tous, à des énergies propres et renouvelables<sup>4</sup>.

Plus que jamais, nous devons nous mobiliser en faveur de la justice climatique en dénonçant les politiques du gouvernement canadien qui ne sont pas compatibles avec l'urgence d'agir pour éviter un réchauffement climatique catastrophique.

---

## Les émissions canadiennes en chiffres

Des études indépendantes canadiennes démontrent que les émissions de GES du Canada ont augmenté de 20 % entre 1990 et 2014 et que plus de 70 % de cette augmentation est attribuable à l'exploitation des sables bitumineux. Dans le cadre de l'Accord de Copenhague de 2009, le Canada s'est engagé à réduire d'ici 2020 ses émissions de GES de 17 % par rapport aux niveaux de 2005 (soit ramener ses émissions à 622 Mégatonnes). En 2015, le Canada indiquait qu'il avait désormais l'intention de réduire ses émissions de GES de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 et ce, d'ici 2030 (soit ramener ses émissions à 524 Mt). Or, selon les plus récentes projections, on prévoit que la forte croissance des émissions dans le secteur du pétrole et du gaz fera passer les émissions du Canada à 768 Mt en 2020, puis à 815 Mt en 2030.

---

## Nos demandes

Afin que le Canada agisse en véritable chef de file sur les questions climatiques, sur les scènes nationale et internationale, Développement et Paix appelle le gouvernement à :

- Mettre en place des politiques climatiques appropriées pour permettre au Canada d'atteindre ses cibles de réduction des GES pour 2020.
- Se fixer de nouvelles cibles de réduction des GES plus ambitieuses pour 2025 et 2030.
- Mettre un terme immédiat à toutes subventions publiques versées à l'industrie des combustibles fossiles pour ainsi respecter l'engagement du Canada pris en 2009 qui visait

à éliminer progressivement ces subventions jusqu'en 2020 (conjointement avec les autres pays membres du G20).

- Interdire tout nouveau projet d'infrastructure qui nous engagerait davantage dans une économie dépendante de l'extraction de ressources naturelles non renouvelables et polluantes (ceci vaut aussi bien pour les oléoducs, les gazoducs, les projets de fracturation hydraulique et l'augmentation du trafic pétrolier le long des côtes canadiennes).
- Contribuer significativement aux mécanismes financiers publics, afin de fournir aux pays du Sud les ressources nécessaires pour s'adapter aux changements climatiques

---

2 Saint-Père François, *Lettre encyclique Laudato Si'* (24 mai 2015), n°60.

3 Ibid. n°26

4 Ibid.







# Les femmes et la paix

## Mise en contexte

Développement et Paix croit fermement en la promotion du dialogue et de la tolérance. C'est ainsi qu'au fil de nos 50 années d'existence, nous avons mené un nombre important de campagnes en faveur de la paix et contre la militarisation. Nous avons également appuyé plusieurs partenaires et organisations de la société civile afin qu'ils puissent jouer un rôle positif dans la résolution de conflits et la consolidation de la paix, notamment en Afghanistan, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Syrie et au Timor-Leste.

Forts de cette expérience, nous avons rapidement acquis la conviction que l'inclusion et la participation des femmes aux processus de paix et de réconciliation sont indispensables au développement de sociétés pacifiques et sécuritaires. En tant qu'agentes de changement avérées, les femmes doivent avoir les moyens et le pouvoir d'en faire encore plus en faveur de la paix et des efforts de reconstruction. Malheureusement, à ce jour, les femmes peinent à être incluses dans les négociations de paix formelles, les opérations de paix et les processus de reconstruction. Cette exclusion fait en sorte qu'elles ont moins de chances d'obtenir justice pour les violations de leurs droits fondamentaux et d'être prises en compte dans la réforme des politiques et des institutions publiques.

Pourtant, les femmes sont associées depuis longtemps à la paix et à son édification dans le monde. Des artisanes de la paix ont apporté des contributions essentielles aux processus de paix et aux relèvements communautaires dans divers endroits de la planète : en Colombie, au Guatemala, en Irlande du Nord, au Libéria et aux Philippines, pour n'en citer que quelques-uns. Il existe également d'innombrables exemples d'associations et de mouvements de femmes engagés dans les processus de paix et de réconciliation, que ce soit à l'échelon national ou international, remontant aussi loin que la Première Guerre mondiale.

Au fil des ans, que ce soit en tant que médiatrices, militantes ou leaders communautaires, des femmes ont contesté le militarisme, elles se sont opposées aux armes nucléaires et aux autres armes de destruction massive, et elles ont empêché l'extrémisme violent, parfois au prix de leur vie. En adoptant des approches communautaires et non-violentes ancrées dans la coopération et la confiance et en formant des réseaux qui traversent les frontières politiques, religieuses et ethniques, les femmes ont transformé les processus de paix et de réconciliation sur tous les continents.

De plus, comme l'incidence des conflits armés sur les femmes diffère grandement de leur incidence sur les hommes, elles sont en mesure d'apporter une contribution différente et essentielle aux processus de paix. En effet, en situation de conflit armé ou de déplacement forcé, les femmes sont plus à risque d'être victimes de violences sexuelles, et elles sont souvent



---

## Quelques statistiques

- Sur les 504 accords signés depuis l'adoption de la résolution 1325, seulement 138 (soit 27 %) mentionnent les femmes<sup>6</sup>.
  - Dans les processus de paix intervenus entre 1992 et 2011, les femmes ne représentaient que 2 % des médiateurs en chef, 4 % des témoins et des signataires et 9 % des négociateurs<sup>7</sup>.
  - Un accord de paix est 35 % plus susceptible de durer au moins 15 ans si des femmes participent à sa création<sup>8</sup>.
- 

responsables de veiller à ce que leur famille soit nourrie, logée, en bonne santé et que leurs enfants aient accès à l'éducation. Les femmes apportent ainsi des perspectives et des priorités différentes de celles des hommes, ce qui veut dire que lorsqu'elles participent aux processus de paix, la nature du dialogue change. D'ailleurs, plusieurs recherches et études démontrent que l'inclusion des femmes et leur prise en compte dans les processus décisionnels contribuent à prévenir les conflits, favorisent la paix, améliorent les processus de réconciliation et prolongent la sécurité après la fin de la guerre ou du conflit.

La nécessité d'une participation égale des femmes aux processus de paix et de réconciliation a été réitérée à de nombreuses reprises, directement ou indirectement, dans plusieurs déclarations internationales et documents clés ainsi que par plusieurs instances de haut niveau. Parmi les avancées historiques sur cet enjeu, nous retrouvons la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité, qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations Unies le 31 octobre 2000. Cette résolution réaffirme le rôle important que jouent les femmes dans la prévention et la résolution des conflits armés,

les négociations de paix, l'édification et la consolidation de la paix, et le règlement d'après-conflit. Elle demande aux États signataires d'assurer la participation équitable des femmes à ces activités et de s'engager à protéger les femmes contre la violence liée au genre, en particulier le viol et l'exploitation sexuelle, en période de conflit.

Depuis son adoption, de nombreuses autres résolutions importantes concernant les femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées mais seuls des progrès marginaux ont été accomplis en ce sens. La discrimination endémique, la marginalisation de la part des décideurs et la violence sexo-spécifique demeurent des obstacles importants à la réalisation des objectifs de la Résolution 1325 et des résolutions subséquentes. La tradition et les pratiques culturelles présentent aussi de redoutables obstacles à l'inclusion des femmes dans les processus de paix et de réconciliation ou la gouvernance pendant l'après-conflit, sauf si un mécanisme formel, comme l'utilisation de quotas, est en place pour la favoriser. Finalement, le manque de ressources est un autre défi majeur auquel se heurtent les artisanes de paix.

---

## Le rôle du Canada

Le Canada est un fervent partisan des lois et des mandats internationaux en matière des droits et de l'autonomisation des femmes, y compris de la Résolution 1325. Par exemple, le Canada a joué un rôle très actif dans les négociations de l'Accord de paix du Darfour. En effet, le gouvernement du Canada et le Centre de recherches sur le développement international (CRDI) du Canada ont fourni un soutien important pour aider à faire entendre la voix des femmes de la société civile dans les pourparlers. En novembre 2017, le gouvernement du Canada a lancé son deuxième Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité. Ce plan d'action guidera les efforts du Canada de 2017 à 2022 pour promouvoir le rôle des femmes et des filles dans toutes les étapes des processus de paix, ainsi que pour protéger leurs droits dans les États fragiles, en conflit ou en situation de post-conflit.

---

6 ONU Femmes (s.d.). « Paix et sécurité : quelques faits et chiffres ». En ligne : [www.unwomen.org/fr/what-we-do/peace-and-security/facts-and-figures](http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/peace-and-security/facts-and-figures) (page consultée le 22 mars 2017).

7 *Id.*

8 M. O'Reilly. « Why women? Inclusive Security and Peaceful Societies », *Inclusive Society*. Octobre 2015, p.3. En ligne : [www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2017/06/Why-Women-Report-2017.pdf](http://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2017/06/Why-Women-Report-2017.pdf) (page consultée le 12 octobre 2017).

## Nos demandes

Afin que le Canada agisse en véritable chef de file sur la question des femmes et de la paix, sur les scènes nationale et internationale, Développement et Paix appelle le gouvernement à :

- Renforcer son implication sur le plan de la diplomatie internationale, afin d'œuvrer à une paix durable par des voies politiques plutôt que militaires.
- Soutenir les femmes et organisations de femmes qui tra-

vailent pour la paix en adoptant une stratégie tangible et un échéancier précis pour parvenir à un niveau d'aide publique au développement qui représente 0,7 % du revenu national brut (RNB).

- Proposer des critères et des standards internationaux, particulièrement pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

---

## Questions à poser à votre personne députée :

- Malgré les annonces faites par le gouvernement libéral à l'effet que le « Canada était de retour », nous avons assisté à une diminution de l'ordre de 4,4 % du budget de l'aide internationale en 2016. Comment percevez-vous cette situation, et que préconisez-vous afin d'y remédier ? De plus, comment expliquez-vous que le budget de la défense

nationale ait bénéficié d'une augmentation de 70 % sur dix ans alors que celui de l'aide internationale stagne ?

- Pourriez-vous me parler des actions concrètes prises par le Canada afin de favoriser l'inclusion des femmes dans les négociations de paix ayant eu lieu récemment, par exemple en Syrie ?

## Notes personnelles :

---

## Pour en savoir plus

- L'analyse thématique **Les femmes au cœur du changement** publiée par Développement et Paix (voir pp. 18 à 23).
- Le document d'orientation politique **De quelle manière le Canada peut assurer une paix durable en Syrie ?** publié par Développement et Paix (voir p. 4).
- Le **site web** d'ONU Femmes. Vous y trouverez notamment la publication **Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix : une étude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies** qui a été préparée pour le 15e anniversaire de la Résolution 1325.
- Le **site web** de l'organisation américaine Inclusive Security. Leur rapport **Why Women ? Inclusive Security and Peaceful Societies** est particulièrement intéressant (disponible en anglais seulement).
- Le rapport **Femmes, paix et sécurité : Le Canada agit pour renforcer la participation des femmes** publié par le Comité sénatorial permanent des droits de la personne du Canada.





# La souveraineté alimentaire

## Mise en contexte

C'est en 1996, dans un contexte de politiques néolibérales et d'accords de libre-échange qui affectaient négativement les paysans, que la question de la souveraineté alimentaire a été portée pour la toute première fois au débat public dans le cadre du Sommet mondial de l'alimentation de Rome. Depuis, ce concept est devenu un thème majeur du débat agricole international. Deux décennies plus tard, la souveraineté alimentaire demeure pertinente et nécessaire. En effet, notre monde produit assez d'aliments pour nourrir toute la planète mais dû, entre autres, à nos modèles agricoles et économiques dysfonctionnels, une personne sur neuf souffre présentement de la faim (soit 795 millions de personnes)<sup>9</sup>. Les crises alimentaires sont quant à elles récurrentes, et plus complexes et multifformes que par le passé.

La souveraineté alimentaire se définit comme étant « le droit des populations, des communautés, et des pays à définir leurs propres politiques agricole, pastorale, alimentaire, territoriale, de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque contexte spécifique. Cela inclut un droit réel à l'alimentation et à la production alimentaire, ce qui signifie que toutes les populations ont droit à une alimentation saine, culturellement et nutritionnellement appropriée, ainsi qu'à des ressources de production alimentaire et à la capacité de subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs sociétés. »<sup>10</sup> C'est donc une pratique « durable », c'est-à-dire qu'au contraire de l'agriculture industrielle, elle respecte l'environnement et ne contribue pas au réchauffement climatique.

Saviez-vous que l'agriculture industrielle et le système alimentaire dominant ont une grande part de responsabilité dans la perturbation du climat ? En effet, le système alimentaire actuel est responsable de près de la moitié des émissions de GES et absorbe 70 % de l'approvisionnement mondial en eau douce. L'agro-industrie, la transformation et la distribution alimentaire font l'objet de plusieurs critiques légitimes, et plusieurs acteurs du monde agricole s'entendent sur l'urgence d'améliorer les pratiques afin de limiter l'impact du modèle agricole industriel sur les changements climatiques. Jusqu'à présent, les mesures prises pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire les émissions de GES (dont l'agriculture intelligente face au climat et le marché de carbone international) se sont avérées

9 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2015*. Rome, 2015. En ligne : [www.fao.org/3/a-i4646f/index.html](http://www.fao.org/3/a-i4646f/index.html) (page consultée le 29 mars 2017).

10 *Souveraineté alimentaire : Un droit pour tous*, Déclaration politique des ONG /OSC au Forum pour la souveraineté alimentaire. Rome, juin 2002. En ligne : [nyeleni.org/IMG/pdf/Dclaration\\_de\\_Via\\_campesina\\_sur\\_la\\_Souverainete\\_alimentaire\\_de\\_1996\\_et\\_de\\_2002.pdf](http://nyeleni.org/IMG/pdf/Dclaration_de_Via_campesina_sur_la_Souverainete_alimentaire_de_1996_et_de_2002.pdf) (page consultée le 27 mars 2017).





inefficaces, voire désastreuses pour les petites agricultrices et petits agriculteurs. Or, si l'agriculture paysanne<sup>11</sup> venait à disparaître à cause du réchauffement climatique et de la pression des multinationales, la sécurité alimentaire serait grandement mise à mal, au point d'atteindre des niveaux jusqu'ici inconnus. Il ne peut y avoir de monde sans paysannes et paysans, car non seulement ce sont eux les acteurs de la souveraineté alimentaire, mais en plus ils détiennent les clés de la lutte contre le réchauffement climatique. Par contre, pour bien remplir cette double fonction, ils doivent être soutenus de manière adéquate, tout particulièrement les femmes qui représentent une grande proportion des exploitants agricoles dans les pays du Sud.

Non seulement la souveraineté alimentaire est une inspiration pour la lutte contre le réchauffement climatique au niveau global mais en plus, elle est une force de propositions d'alternatives au système alimentaire dominant dont les impacts sur le réchauffement climatique sont désastreux. Parmi ces propositions émanant des paysannes et des paysans, il y en a une qui se démarque par sa crédibilité, son efficacité et sa capacité à répondre aux enjeux environnementaux et de

justice sociale. Il s'agit de l'agroécologie : une approche de l'agriculture voulant que les activités humaines s'intègrent aux écosystèmes et à la nature, et en respectent les règles. Les pratiques agroécologiques peuvent aider les petites agricultrices et petits agriculteurs à améliorer les rendements de leur production et ainsi augmenter leur sécurité alimentaire et leurs revenus, en plus de réduire considérablement les émissions de GES.

Afin de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire, nous avons besoin de changements profonds. C'est pourquoi l'agroécologie, tout comme la souveraineté alimentaire, exigent que nous transformions les structures de pouvoir de la société. Développement et Paix travaille auprès des petits agriculteurs familiaux des régions les plus pauvres du monde afin de les aider à surmonter les problèmes causés par les changements climatiques, les structures économiques injustes et l'accès difficile à la terre, à l'eau et aux semences. En solidarité avec ses partenaires, dont plusieurs mouvements paysans, Développement et Paix dénonce le modèle agricole industriel et soutient l'agriculture paysanne pour que la souveraineté alimentaire devienne une réalité pour nos sœurs et frères partout dans le monde.

---

## Le rôle du Canada

En 2009, avec d'autres pays du G8, le Canada a souscrit à l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire. Cette initiative prévoyait des investissements importants au niveau de l'agriculture et de la sécurité alimentaire afin de faire reculer la faim dans le monde. Cette même année, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'est dotée d'une nouvelle *Stratégie en matière de sécurité alimentaire*, dans laquelle elle favorisait les trois domaines d'intervention suivants : le développement agricole durable, l'assistance alimentaire et la nutrition, et la recherche et le développement. Depuis l'adoption de cette Stratégie, les efforts déployés ont permis des progrès. Toutefois, alors que le financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition a continué à augmenter au cours des dernières années, le financement de la recherche est demeuré stable et les investissements au niveau de l'agriculture ont diminué de manière significative depuis 2011<sup>12</sup>. Il est maintenant temps pour le Canada de revoir sa *Stratégie en matière de sécurité alimentaire* et de renouveler son engagement à long terme avec des approches novatrices et de nouveaux investissements qui répondent aux besoins des personnes les plus pauvres et vulnérables. Le Canada devrait concentrer ses efforts sur la promotion de l'agriculture durable et le soutien aux petites agricultrices et petits agriculteurs, tout en accordant une place centrale à la souveraineté alimentaire et à l'environnement, tant au niveau national qu'international.

---

## Nos demandes

Développement et Paix demande au gouvernement canadien de :

- Favoriser le passage, au niveau national et international, à un système agricole local guidé par des impératifs écologiques qui réduiraient notre dépendance aux carburants fossiles, favoriserait la capture du carbone dans le sol, et aiderait à traverser les moments difficiles dans l'approvisionnement mondial, en plus de produire une nourriture saine et abordable pour tout le monde.
- Promouvoir des politiques qui aideront les petites agricultrices et les petits agriculteurs à avoir accès aux ressources et aux intrants dont ils ont de besoin pour produire des aliments : des terres, de l'eau, des semences et de l'assistance technique. Cela signifie qu'il faut réduire le contrôle des grandes entreprises sur ces ressources afin qu'elles redeviennent des biens communs, et s'assurer que la voix des petites agricultrices et petits agriculteurs, à travers

---

11 Par agriculture à petite échelle, également appelée agriculture de subsistance ou agriculture paysanne, nous faisons référence aux agricultrices et aux agriculteurs qui élèvent leur bétail et cultivent leurs céréales, leurs légumes et leurs fruits sur de petits lopins de terre, principalement pour subvenir aux besoins essentiels de leur famille.

12 Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire (2015). *Le Canada doit réaffirmer son engagement envers la sécurité alimentaire mondiale : Une approche multidimensionnelle pour garantir la sécurité alimentaire à long terme*. En ligne : [www.ccic.ca/files/fr/working\\_groups/2015\\_11\\_Recommitting\\_to\\_Global\\_Food\\_Security\\_2015.pdf](http://www.ccic.ca/files/fr/working_groups/2015_11_Recommitting_to_Global_Food_Security_2015.pdf) (page consultée le 30 mars 2017).





# La justice minière

## Mise en contexte

L'industrie extractive canadienne est fortement présente à travers le monde, particulièrement dans les pays du Sud. En effet, le Canada est le pays d'enregistrement d'un grand nombre de compagnies de ce secteur : en 2015, plus de 55 % des sociétés minières publiques du monde étaient inscrites à la Bourse de Toronto et leurs activités prenaient place dans plus de 100 pays<sup>13</sup>. L'Amérique latine, où 41 % des grandes compagnies minières sont canadiennes, est particulièrement affectée par les agissements de ces entreprises<sup>14</sup>. C'est ainsi qu'en juin 2016, 180 organisations œuvrant pour la protection de l'environnement et pour la défense des droits humains en Amérique latine ont envoyé une lettre au Premier ministre Trudeau afin de lui demander de prendre action suite aux promesses faites pour un mécanisme de responsabilisation des entreprises et de l'État.

Le Canada tire d'importants bénéfices économiques de son industrie minière, parfois au détriment des intérêts et des droits des citoyens (particulièrement les femmes et les peuples autochtones) des pays où ces entreprises opèrent. En effet, certaines entreprises canadiennes du secteur extractif font l'objet d'accusations croissantes et crédibles de violations des droits de la personne, allant du viol collectif à l'assassinat, et qui demeurent impunies<sup>15</sup>. Plusieurs communautés du Sud et partenaires de Développement et Paix nous ont d'ailleurs rapporté que leurs droits ne sont pas respectés et que leur santé ainsi que leurs conditions de vie sont menacées par les opérations de compagnies canadiennes du secteur extractif.

Les tribunaux canadiens ont régulièrement décliné leur compétence face à des recours menés pour des violations des droits de la personne commises à l'étranger par des entreprises canadiennes. C'est ainsi que, par rapport au nombre élevé d'accusations, encore très peu de cas portant sur des violations de droits humains par des compagnies canadiennes opérant à l'étranger ont été acceptés par des instances judiciaires au Canada. Il existe également d'importantes lacunes au niveau des deux mécanismes non judiciaires existant au Canada pour traiter de ces questions, soit le Point de contact national (PCN) du Canada pour les Principes directeurs de l'OCDE, et le Bureau du conseiller en responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour l'industrie extractive. En raison de la faiblesse de leur mandat, ces mécanismes ont été jusqu'à présent inefficaces pour résoudre les conflits et ils n'ont pas fourni de solutions

---

13 Ressources naturelles Canada (2016). *Exploration et exploitation minières au Canada : Un aperçu pour les investisseurs*. En ligne : [www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/mineralsmetals/pdf/mms-smm/poli-poli/pdf/Investment\\_Brief\\_f.pdf](http://www.rncan.gc.ca/sites/www.rncan.gc.ca/files/mineralsmetals/pdf/mms-smm/poli-poli/pdf/Investment_Brief_f.pdf) (page consultée le 6 avril 2017).

14 S. Imai, L. Gardner et S. Weinberger (2016). « The 'Canada Brand' : Violence and Canadian Mining Companies in Latin America. » *Osgoode Legal Studies Research Paper No. 17/2017*. En ligne : [papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=2886584](http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2886584) (page consultée le 6 avril 2017).

15 *Ibid.*

concrètes aux collectivités et aux victimes face aux dommages encourus et aux violations subies.

Sur le plan international, le besoin pressant d'améliorer l'accès aux mécanismes juridiques pour les victimes d'abus de la part des entreprises est de plus en plus reconnu. L'Organisation des Nations Unies en a d'ailleurs fait un principe directeur de son Cadre de référence « Protéger, respecter et réparer » pour les entreprises et les droits humains. De plus, le Canada est souvent montré du doigt sur la scène internationale : quatre organismes des Nations Unies ont demandé au Canada de tenir les entreprises canadiennes responsables de leurs activités à l'étranger, et la Commission interaméricaine des droits de l'homme a tenu trois audiences sur le sujet. L'une de ces audiences a été obtenue en mars 2015 par une coalition d'organisations catholiques d'Amérique latine<sup>16</sup>. Lors de cette audience, à laquelle ont assisté des évêques catholiques du Canada et des États-Unis, ces organisations ont présenté un rapport<sup>17</sup> dans lequel elles exposent clairement les violations et les abus faits aux populations et proposent des pistes de solution, dont la création d'un poste d'ombudsman au Canada. L'Église s'intéresse d'ailleurs au dossier minier depuis plu-

sieurs années. En 2013, le Vatican a tenu le premier de trois dialogues sur le thème des mines. Ces rencontres ont réuni des dirigeants de compagnies minières et des représentants de communautés directement affectées par les activités de compagnies extractives afin d'ouvrir le dialogue sur les enjeux liés à ce type d'exploitation. Le réseau Iglesias y Minería<sup>18</sup>, qui réunit plusieurs groupes catholiques d'Amérique latine liés par les défis et les impacts de l'exploitation minière dans leurs communautés, illustre bien la mobilisation de l'Église sur ce thème.

Les Canadiennes et les Canadiens ont une responsabilité particulière : celle d'exiger que leur gouvernement et les compagnies concernées rendent des comptes sur les impacts de l'industrie extractive. L'ombudsman serait une voix pour la justice au Canada, pour celles et ceux dont les droits sont violés par les opérations des compagnies minières canadiennes à l'étranger. Il est urgent que le gouvernement du Canada prenne des mesures concrètes afin de s'assurer que les compagnies canadiennes du secteur extractif respectent les plus hauts standards relatifs aux droits de la personne, aux normes du travail et aux normes environnementales et ce, partout où elles agissent.

---

## Développement et Paix demande un accès à la justice depuis 2006

**2006 :** Lancement de la campagne quinquennale de Développement et Paix *La vie avant le profit*. 150 000 personnes signent une carte demandant à ce que le gouvernement du Canada mette en place un mécanisme permettant de tenir les compagnies minières responsables de leurs actions à l'étranger.

**2007 :** Développement et Paix demande que le gouvernement du Canada mette en place un ombudsman indépendant, selon la recommandation du *Rapport final des tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et de l'industrie extractive canadienne dans les pays en développement*. 200 000 signatures sont recueillies.

**2008 :** Développement et Paix renouvelle son appel au gouvernement canadien pour la mise en place des recommandations des Tables rondes nationales. 150 000 nouvelles cartes d'appui à cette demande sont récoltées, pour un total de 500 000 signatures en faveur d'une plus grande responsabilité du secteur extractif.

**2009 :** Le député John McKay dépose un projet de loi privé, le projet de loi C-300 sur l'exploitation minière responsable, qui donnerait un caractère légal à plusieurs des recommandations des Tables rondes nationales. Cette même année, le

gouvernement du Canada crée le Bureau du conseiller en RSE.

**2010 :** Malgré l'importante mobilisation de la société civile, dont Développement et Paix, le projet de loi C-300 est défait à la Chambre des communes, avec seulement six voix d'écart.

**2013 :** Développement et Paix joint sa voix à celle du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RRCRE) pour demander la création d'un ombudsman indépendant au Canada. La campagne *Une voix pour la justice* a été lancée et a recueilli quelque 85 000 signatures en faveur d'un ombudsman.

**2014 :** Malgré l'appui des partis d'opposition, le projet de loi privé d'Ève Pelet pour créer un poste d'ombudsman a été défait à 127 voix contre 150. Le 14 mai 2014, des centaines de membres de Développement et Paix et d'alliés de cette campagne se sont rassemblés sur la Colline du Parlement pour présenter aux députés les cartes d'actions signées par les citoyens. Pendant cette campagne, 91 députés ont été rencontrés par les membres un peu partout au pays.

**2015 :** Durant la campagne électorale fédérale, le Parti libéral, le Nouveau Parti démocratique et le Bloc Québécois se sont engagés à créer un poste d'ombudsman dans le secteur extractif. Le gouvernement libéral a été élu.

---

16 Departamento de justicia y solidaridad del Consejo Episcopal Latinoamericano (CELAM), Secretariado latinoamericano y del Caribe de Cáritas (SELACC), Confederación latinoamericana y caribeña de religiosos y religiosas (CLAR), Comisión amazónica de Conferencia Nacional de Obispos de Brasil (CNBB), Red Eclesial Pan-amazónica (REPAM).

17 Le rapport est intitulé *Posición de la Iglesia católica ante vulneración y abusos contra los derechos humanos de las poblaciones afectadas por las industrias extractivas en América Latina*, soit *Position de l'Église catholique face aux violations et abus des droits humains commis par les industries extractives en Amérique latine* (traduction libre).

18 Le réseau Églises et Mines (traduction libre).





## Conclusion

Vous disposez désormais de toute l'information nécessaire pour établir un dialogue constructif avec votre personne élue. En consultant le [calendrier de la Chambre des communes](#), vous pourrez connaître les moments où les députés seront présents dans leur circonscription afin de rencontrer leurs électeurs. Ces moments sont idéaux pour faire une demande de rencontre auprès de votre personne députée.

Développement et Paix vous souhaite une excellente rencontre et salue votre engagement en faveur de la justice sociale. De plus, suite à votre rencontre, nous vous encourageons à remplir le [formulaire de rapportage](#) afin de partager votre expérience et ainsi nous permettre de comptabiliser le nombre de rencontres et savoir comment cela s'est passé. Ce type d'information est très utile pour les activités de suivi de l'organisme et pour continuer d'engager les personnes élues sur les enjeux prioritaires à travers notre programme de plaidoyer.

Nous voulons vous entendre !

Pour plus d'information ou commentaire, contactez-nous par courriel à [plaidoyer@devp.org](mailto:plaidoyer@devp.org) ou en téléphonant au 1 888 234-8533.

Dans le présent document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.